

**HOMOPHOBIE, OCCIDENT**

**TOLERANT ?**

**ISLAM**

*élèves* **SUIVI**



*maîtres & apprentis*

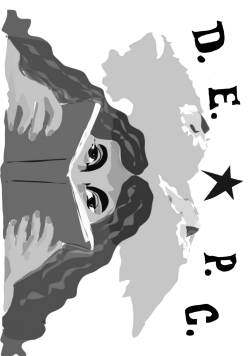


*Ces articles ont été traduits de l'allemand par Paul Braun et sont parus initialement dans Archipel N° 195, 196 et 197 (juillet-août à octobre 2011) pour « Elèves modèles et apprentis sorciers » et dans Archipel N° 190 et 191 (février-mars 2011) pour « Islam homophobe, Occident tolérant ? ».*

*Ils ont été écrits avant les révolutions dans le monde arabe.*

**Boîte à Outils Editions – 2012**

**Ré-édité par Des Ecoles pour le Chiapas en 2026**



l'assassinat d'Henri IV et la guerre de Trente Ans, qui ont mis fin en Europe à l'humanisme et au climat de tolérance de la Renaissance. Ce développement n'a touché le monde islamique qu'au cours du 19ème siècle, par adaptation à l'Occident, qui s'avérait plus performant au niveau technique et économique, mais ne pratiquait pas, ou plus, une tolérance à l'ambiguïté comparable à celle de l'islam traditionnel. C'est d'après ces nouveaux paramètres que l'islam s'est complètement restructuré. Mais ce qui à l'époque représenterait un effort considérable d'adaptation à un nouvel environnement culturel et politique, et qui a permis au monde islamique d'opposer à l'expansion occidentale sa propre identité culturelle, a abouti à un « *piège identitaire* » (selon le titre d'un livre d'Amartya Sen). Il faut dire que ce n'est pas uniquement dans le monde islamique qu'on est tombé dans ce piège. En Occident, plus que jamais, on est prêt à considérer l'islam de la fin du 19ème et du 20ème siècles, restructuré d'après les schémas occidentaux, comme le véritable et authentique islam, et de procéder à partir de là à une projection rétrospective sur toute son histoire. Il faut comprendre que l'islam moderne n'est pas juste une continuité de l'islam traditionnel, mais plutôt un conglomérat de visions du monde et d'idéologies modernes et très diverses. Beaucoup d'aspects de l'islam moderne ont en commun d'obéir à l'exigence moderne de la non-ambiguïté qui trouve ses origines en Occident. Des éléments traditionnels sont insérés sélectivement dans ces systèmes d'après l'orientation voulue. Les nouvelles configurations qui naissent sont au moins aussi occidentales qu'islamiques. Et là où l'on pense tomber sur un élément purement islamique, on ne contemple souvent que notre propre reflet, mais décalé dans le temps. Et c'est ainsi qu'en étudiant des caractéristiques d'autres cultures, nous nous étudions toujours aussi nous-mêmes.

*Thomas Bauer*

*Thomas Bauer est chercheur sur l'islam et le monde arabe à l'université d'Erlangen en Allemagne.*

## ISLAM HOMOPHOBES, OCCIDENT TOLÉRANT ?

**Le sociologue berlinois Georg Klauda étudie ce qu'on appelle**

**l'hétéronormativité, un concept qui décrit sociologiquement comment, depuis les années 1990, l'hétérosexualité est imposée comme norme et de quelle manière l'amour au sein du même sexe est considéré comme une déviance définissable scientifiquement. Il pense que le concept de l'hétéronormativité est une nouvelle forme de répression d'une sexualité libre. L'islam est homophobe, l'Occident tolérant, c'est cette formulation simpliste qu'il veut réfuter dans cet article.**

En 2005, le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg élaborait un questionnaire sous le nom de « *test musliman* », destiné à servir de fil conducteur dans les entretiens avec des immigrés venant de pays musulmans qui veulent obtenir la nationalité allemande. Une partie de ce questionnaire vise à vérifier si le candidat fait preuve de la tolérance nécessaire face à des modes de vie homosexuels. Ce procédé contient une double insinuation : d'abord que l'acceptation de l'amour entre personnes du même sexe<sup>1</sup> ferait partie de la culture dominante allemande et deuxièmement que les immigrés d'origine musulmane représenteraient une menace pour cette culture dominante.

Pour mettre en évidence à quel point cette affirmation est grotesque, on ne rappellera jamais assez que ce sont justement les auteurs de ce questionnaire, c'est-à-dire les

---

<sup>1</sup> L'auteur critique l'utilisation du terme d'homosexualité, car c'est un concept élaboré à la fin du 19ème siècle pour désigner un comportement déviant ou une maladie. Il utilise donc des expressions comme « *l'amour au sein du même sexe* » ou « *relation amoureuse entre gens du même sexe* ». Cela alourdit certes la lecture, mais sert à insister sur le fait que le concept d'homosexualité a été forgé dans une culture spécifique et à une période déterminée (ndlt).

membres de la CDU (Parti Chrétien Démocrate allemand), qui ont voulu qu'à la fin de la Seconde guerre mondiale, le paragraphe anti-homosexuels (§ 175), rendu plus répressif par les nazis, fût maintenu inchangé. Jusqu'en 1969, ce paragraphe a servi dans pas moins de 100.000 procédures judiciaires pour « *attentat à la pudeur* », et ce n'est qu'en 1994 que le parlement allemand s'est décidé à abolir complètement cet instrument de répression anti-homosexuels.

On pourrait néanmoins être tenté de se demander si la situation n'a pas complètement changé aujourd'hui. Un film sorti deux ans avant ce fameux « *test musulman* » met sérieusement en question une telle vision. *Je n'en connais aucun, seul parmi des hétéros* est un film documentaire de Jochen Hicks qui tente de montrer l'existence marginale d'homosexuels dans les régions rurales du Bade-Wurtemberg. Il démontre bien que leur destin déplorable n'est évidemment pas dû aux musulmans, mais bien aux électeurs et aux sympathisants de la CDU. Ce sont eux qui font subir un véritable calvaire à ceux qui ont des relations amoureuses homme-homme ou femme-femme. Et qui sont les bours émissaires punis pour cela par le gouvernement ? Les immigrés musulmans en Allemagne.

## L'image européenne de l'Orient

Dans l'histoire européenne, les musulmans ont toujours été les boucs émissaires quand il s'agissait de sexualité entre hommes, sauf que la stigmatisation était, jusqu'à il y a peu, encore tout à fait différente. Depuis l'époque des Croisades, les musulmans, qu'on appelait alors Sarrasins, étaient décriés comme ayant une sexualité débordante et contre nature. Dans le livre de Wilhelm Adams, paru en 1317, *De modo Sarracenos extirpandi* (Comment éliminer les Sarrasins), l'auteur reproche aux chrétiens de s'enrichir en vendant à des musulmans de jeunes coreligionnaires masculins qu'ils ont entrepris de rendre plus « *roses et tendres* » avec de la bonne nourriture et des boissons délicates : « *Quand ces hommes concupiscents, criminels et sans scrupules – les Sarrasins, qui pervertissent la nature humaine –, voient ces*

Cette tolérance face à l'ambiguïté juridique est devenue incompréhensible de nos jours. Et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui, dans les pays islamiques, contrairement aux mille ans précédents, des hommes et des femmes se font lapider pour adultère même si, pour appliquer ces condamnations à mort, d'autres normes et prescriptions du droit islamique doivent être violées. Mais il semble que ces prescriptions ont moins d'importance que le fait de vouloir démontrer au monde que le droit islamique est clair et sans équivoque. Il apparaît alors qu'un phénomène soit-disant aussi typiquement islamique que celui de la lapidation n'a pas pu être repris directement et sans détours des normes islamiques traditionnelles. Il a fallu d'abord le déclin de la tolérance traditionnelle de l'ambiguïté pour que les normes traditionnelles soient réévaluées et réorganisées. Évidemment je ne veux pas dire ici que la lapidation dans l'islam est importée de l'Occident. Mais aussi abject que cela puisse sonner, il s'agit d'un phénomène lié à la modernisation.

## Tolérance de l'ambiguïté

Pour l'islam, la conséquence de cette perte de la tolérance traditionnelle vis-à-vis de l'ambiguïté est catastrophique. Une grande partie de l'héritage de l'islam avait été produit au sein d'une société dotée d'une très grande tolérance de l'ambiguïté, ce qui permettait par exemple à Ibn Hadjar al-Asqalâni d'être à la fois un savant *hadith* sévère et d'être vénéré pour ses poèmes homo-érotiques. Aujourd'hui, dans une société pratiquement sans tolérance à l'égard de l'ambiguïté, cet héritage est en train d'être redéfini. Des interprétations et des normes qui pouvaient, dans le passé, coexister de manière égalitaire avec d'autres deviennent aujourd'hui absolues et seules valables, au détriment des autres. Mais les structures dans lesquelles ces éléments traditionnels sont insérés ne sont pas authentiquement islamiques, elles sont formées par une vision du monde et une idéologie occidentale.

La perte de la tolérance de l'ambiguïté dans l'islam ne s'explique pas uniquement par son histoire. Stephen Toumin a montré que ce sont les guerres de religions, entre

effectivement être puni de lapidation, on trouve tellement d'obstacles procéduraux que dans la plupart des écoles de droit il est pratiquement impossible de prononcer une telle sentence. A cela il faut ajouter que dans l'histoire de l'islam, les règles de la charia sont considérées comme une ligne directrice qui, dans la pratique judiciaire, peut être modifiée et adaptée à d'autres traditions juridiques. Dans ce domaine aussi, il y a pluralité de discours.

Dans les pays centraux de l'islam (pour les autres pays, je ne suis pas assez documenté), il n'existe aucune trace écrite de lapidations, excepté les cas plus ou moins légendaires des débuts de l'islam. Des rebelles et des brigands étaient crucifiés et les poètes en ont fait des poèmes spectaculaires – l'attrait des sensations fortes n'est pas un phénomène nouveau. Beaucoup de chroniqueurs ont décrit en détail les tortures et autres assassinats commis par des seigneurs, mais on ne trouve aucun récit de lapidation de l'an 800 au 20ème siècle, à une exception près, dans l'Empire ottoman aux alentours de 1670 et la motivation, comme dans les cas modernes, en était politique. L'événement avait fait scandale à l'époque et le juge responsable avait été démis de ses fonctions. Le chroniqueur était également choqué. Il ne considérait pas la lapidation comme un acte islamique. Il constatait avec effroi qu'une telle chose ne s'était plus produite depuis l'époque du début de l'islam. Pour lui la lapidation était atavique et inhumaine. Hormis cette exception qui avait fait scandale, il n'y a donc de toute évidence pas eu de lapidation. D'autres peines avaient été mises en place.

Elyse Semerdjian a analysé les archives du tribunal d'Aleppo sur une durée de 360 ans. Elle a constaté qu'entre 1507 et 1866, il y a eu 121 accusations d'actes sexuels illégitimes, mais personne n'avait été lapidé. Durant toute cette période, la punition des femmes accusées et condamnées pour prostitution était de quitter un certain quartier de la ville. On peut alors affirmer que, dans l'islam classique, il y a des situations dans lesquelles une règle juridique est en même temps valable et non valable. Peu de gens critiquaient le principe de la lapidation, mais tous critiquaient son application.

*jeunes hommes, déjà pris dans le piège du diable, ils s'enflamment de désir sexuel et se hâtent comme des chiens en rut pour les acheter afin de s'adonner à la fornication.* » C'est entre autres à cause de cette hystérie pendant la période des Croisades que la peine de mort fut mise en place en Europe entre 1250 et 1300 pour les actes de sodomie.

En Angleterre, un peu plus tard, le *Good Parliament*<sup>2</sup> soumit une pétition au roi en 1376, en lui demandant d'expulser hors du royaume les artisans et les commerçants étrangers, surtout « *les juifs et les Sarrasins* ». Ce sont eux qui auraient importé sur l'île « *ce terrible vice qu'il ne faut pas nommer par son nom* » et qui risquent de détruire le royaume. En Angleterre, pendant toute la modernité, les rapports sexuels entre hommes sont ainsi appelés le « *vice turc* ».

Pendant l'époque du colonialisme, ces clichés ont été réactualisés au sein des puissances coloniales européennes qui étaient de nouveau en contact avec des musulmans, cette fois-ci sous le prétexte de leur apporter notre civilisation et notre mode de vie. Charles Somini, ingénieur français dans la marine de guerre, s'offusqua, dans un rapport de voyage datant de 1798, des mœurs en Egypte, conquise cette année-là par Napoléon : « *L'amour contre nature (...) est le plaisir, ou disons plutôt l'infamie des Egyptiens. Leurs chansons d'amour ne sont pas composées pour les femmes, leurs cajoleries ne s'adressent pas à elles, ce sont d'autres objets qui allument la flamme en eux. (...) La dépravation des mœurs qui leur est propre fait honte aux nations civilisées. Mais cette infamie est très répandue en Egypte ; les riches y sont tout autant infectés que les pauvres.* » En 1886, dans le dernier article de sa traduction en dix tomes des *Mille et une nuits*, accessible uniquement à des souscripteurs privés, Richard F. Burton, orientaliste et chercheur sur l'Afrique, s'étend sur plus de cinquante pages sur le sujet qui est « *pour*

<sup>2</sup> Nom du Parlement anglais, sous Edward III, qui siégea du 28 avril au 10 juillet 1376. Il tient son nom de « bon parlement » du fait qu'à cette époque, la cour anglaise était considérée par une large majorité de la population comme corrompue et que ses membres manifestaient des efforts sincères pour réformer le gouvernement.

le lecteur anglais, même le moins prude, tout à fait dégoûtant ». Mais la confrontation avec ce sujet serait indispensable « afin de combattre ce mal grandissant qui est mortel pour le taux de natalité, pilier essentiel de la prospérité nationale ».

Pour tenter d'expliquer l'augmentation intolérable de relations amoureuses au sein du même sexe dans le monde non occidental, Burton a développé une espèce de théorie raciale couplée à l'étude climatologique et il définit ainsi une « zone de sodomie ». Il s'agit d'une ceinture géographique qui s'étendrait de la Méditerranée en passant par l'Asie mineure, la Mésopotamie, la Perse, l'Afghanistan, la partie musulmane de l'Inde, la Chine, le Japon et enfin l'Amérique latine. Le climat dans ces zones serait responsable du fait que « les tempéraments masculins et féminins se mélangent » de sorte que l'homme devient tout autant actif que passif et que la femme devient « tribade »<sup>3</sup>.

Dans cette zone, ce que nos voisins appellent le vice contre la nature est « populaire et endémique », et est traité, au pire, comme une « simple peccadille », c'est-à-dire un péché véniel, « alors que les races au sud et au nord de cette zone définie ne le pratiquent que très rarement et se font mépriser par leurs concitoyens ». En tant qu'orientaliste, pour Burton il n'y a pas de doute, le Coran interdit cet « amour pathologique ». Malgré cela, « ni le christianisme, ni l'islam n'ont pu amener un changement significatif ». Néanmoins, dans les quarante années pendant lesquelles Burton a côtoyé le monde musulman, il a pu constater certains changements de comportement dans la population. Il pense que c'est dû à l'influence positive de la morale que des gens comme lui leur ont apportée. Il écrit : « De nos jours, le contact régulier avec des Européens n'a certes pas entraîné une réformation mais quand même une certaine discrétion parmi les représentants des classes supérieures. Ils sont toujours aussi dépravés, mais ils veillent à cacher leur vice du regard moqueur des étrangers. »

<sup>3</sup> Issu du grec *tribein*, qui signifie froter, s'entre froter. A longtemp désigné la lesbienne en caricaturant ses supposées parodies « viriles ». (ndlt)

exemple, une seule et unique réponse claire. Certains domaines de la vie n'étaient pas du tout régis par un seul discours. Il y en avait toujours plusieurs, religieux et laïcs, qui dominaient des réponses différentes. Ces réponses ne sonnaient souvent pas à l'unisson mais cela ne semblait pas déranger grand monde. Ibn Nubata, par exemple, publiait en 1332, c'est-à-dire deux cents ans avant la parution du *Prince* de Machiavel, un texte de conseils aux souverains au moins aussi machiavélique. La religion n'y jouait aucun rôle, le Coran et le prophète n'y apparaissaient pas. Le discours moderne sur l'islam ne tient jamais compte de ce texte. Pas plus qu'il ne tient compte des milliers de poèmes consacrés à des souverains, poèmes qui représentaient le principal discours politique de l'islam pré-moderne. Aujourd'hui, pour reconstruire la pensée politique de cette période, on n'y fait pratiquement jamais référence. Partout en revanche, on a privilégié le discours religieux au point de le considérer comme seul représentatif. Cette vision parcelle ne correspond pas à la réalité, mais elle a influencé la pensée islamique moderne et c'est ainsi qu'on arrive à un des cas les plus bizarres d'asynchronicité : la similitude entre l'image de l'islam de quelques orientalistes et de l'opinion publique occidentale avec celle que se donne l'islam radical contemporain. Les deux groupes font abstraction de la réalité historique pour s'imaginer une culture complètement basée sur des textes religieux et normatifs, et ils pensent qu'il n'y a qu'une seule et unique interprétation, sans ambiguïté, de ces textes.

Un exemple particulièrement triste de ce développement est celui des hommes et des femmes accusés d'adultère dans les pays islamiques et qui sont menacés ou réellement lapidés. Le cas de l'Irannienne Sakine Ashtiani, et la manière dont les médias occidentaux en ont parlé, en livre un exemple dramatique. Dans le *Frankfurter Allgemeinen Zeitung*, le cas a été documenté et commenté par Tilman Nagel. En le lisant, on a l'impression qu'il est d'accord avec les islamiques purs et durs sur le principe que dans l'islam l'adultère doit être puni de lapidation. Il ne mentionne pas le fait, pas plus que les juges iraniens, que ce n'était pas le cas avant le 20ème siècle : dans les textes de lois normatifs de l'islam, si l'adultère doit

voir. Pour Ibn al-Jazari, c'est justement l'ambiguïté du Coran qui permet d'y trouver des interprétations contemporaines. Cela peut avoir l'air très moderne, mais c'est justement cette ouverture à l'interprétation qui fâche beaucoup de musulmans, tant modérés que fondamentalistes. Ils pensent toujours connaître, pour chaque passage du Coran, la seule interprétation valable pour l'éternité. Mais les commentateurs occidentaux de l'islam ne veulent pas non plus voir un texte ouvert à de différentes interprétations. La citation du journal *Die Zeit* prétend savoir exactement ce que veulent dire « en réalité » les passages du Coran. Les ambiguïtés du Coran, vantées et appréciées à l'époque classique, sont aujourd'hui au mieux considérées comme une tare, au pire complètement occultées.

L'existence de quatre écoles de droit sunnites était considérée comme un enrichissement, et le fait qu'à l'intérieur de chaque école de droit des opinions différentes puissent cohabiter n'était pas vu comme un problème, mais plutôt comme une opportunité pour se démarquer.

## Et le droit islamique ?

Le savant universel As-Suyûnî (décédé en 1505), connu pour sa prétention à avoir toujours raison, a publié un texte dans lequel il écrivait que la divergence d'opinions parmi les savants était un don de Dieu pour sa communauté. Aujourd'hui on ne ressent presque plus rien de cet enthousiasme traditionnel pour la pluralité d'opinions. Vers la fin du 19ème siècle sont apparues des tentatives de codifier le droit islamique, ce qui était contre sa nature. Des États modernes ont besoin de règles claires, et ce ne sont ni les musulmans « modérés », ni leurs concurrents fondamentalistes qui vont avouer qu'il est possible que deux affirmations, apparemment contradictoires puissent être toutes deux à la fois vraies et fausses.

Mais tout indique que c'était précisément l'attitude courante pendant une longue période dans une grande partie du monde islamique pré-moderne. On n'attendait pas du tout de trouver à l'intérieur d'un même discours, sur le droit islamique par

## La vision ottomane de l'Occident

Jusqu'au 19ème siècle, les élites perses et ottomanes ne se rendaient pas compte à quel point l'Europe chrétienne avait horreur de l'amour entre hommes, très répandu chez les musulmans. Cette ignorance saute aux yeux quand on étudie l'œuvre d'Enderruh Fazil, poète turc, mort en 1810. Dans son manuscrit brillamment illustré, *Hubamme* (Le livre des beautés), Fazil se demande « dans quelle nation se trouvent les plus beaux hommes ». Avec son savoir, il prétend satisfaire la curiosité de son amant. Voici ce qu'il dit par exemple sur les Grecs : « *Autant les hommes que les femmes sont d'une beauté éclatante. Leurs corps sont étonnamment bien faits. Oh Allah, quel délice pour l'œil, et quel regard profond. Ce cou en ivoire et ces cheveux noirs comme du jais rendent toute résistance impossible. (...) Et il n'y a pas une trace de barbe, même pas sur le visage du garçon le plus grand. Ils marchent comme des courtisanes et au travail dans les tavernes de Galata, ils peuvent séduire les meilleurs hommes. Quand une mèche tombe sur ta joue, tu perds l'esprit, et quand il cède, tu meurs de lascivité.* » Par contre, son jugement sur les Hollandais est court et sobre ; apparemment, il a appris à connaître leur rigueur calviniste : « *Avec leur peau froide, ils sont loin d'être attractifs. Ils ressemblent à des Russes, en couleur crème. Ils passent le plus beau de leur temps à l'église au lieu d'être avec un amant.* »

En écrivant ces lignes libres de tout souci, Fazil ne pouvait savoir que dans le nord-ouest de l'Europe s'était déjà formée une subculture « *homosexuelle* » séparée de la société et persécutée par l'État. Par centaines, ils étaient cloués au pilori, enfermés à vie dans des cachots, pendus publiquement, exécutés par le fer ou alors noyés dans des tonneaux. Inconscient de ces faits, Fazil proclame, fier comme un coq, connaître les qualités sexuelles des hommes anglais de par sa propre expérience. « *Les roses anglaises : ce sont des beautés calmes très désirées. Ils te font tourner la tête. Ils habitent sur une île calme. Ces jeunes hommes, imberbes de nature, sont de taille moyenne et ont le teint blanc comme le plus blanc des nénuphars dans une rivière. La plupart de ces hommes, beaux comme des poissons, sont marins et ont un appareil*

*sexuel bien développé. Malgré cela, je ne peux pas dire qu'ils offrent une grande satisfaction sexuelle.* »

Ce n'est dans les années qui ont suivi la mort de Fazi, au moment où les années napoléoniennes envahissaient l'Égypte, que les Perses et les Ottomans ont commencé à réaliser à quel point les Occidentaux les méprisaient pour leur attitude, comme ils disaient, « *contre nature* ». Le cheik Rifa al-ah awi en est un exemple frappant. Il est envoyé à Paris en 1826 par Ali Pachà, le vice-roi d'Égypte pour suivre des études pendant cinq ans. Dans son journal intime, il remarque, en 1834 : « *En France, il est mal vu de dire : 'J'aime ce garçon'. Ce serait mal vu et considéré comme répugnant. Si donc quelqu'un traduit un de nos livres, il écrit, pour cette phrase : 'J'aime cette fille' ou alors, pour échapper à ce problème : 'J'aime cette personne.'* » Chose étonnante, Rifa al-ah awi est favorable à cette manière de voir, qu'il considère comme moralement supérieure. Il essaye de convaincre ses concitoyens au moyen des lois scientifiques du magnétisme. Au sujet des Parisiens, il écrit : « *C'est une belle caractéristique de leur langue et de leur poésie que de refuser l'érotisme entre deux membres du même sexe. Et ils ont bien raison, car il est vrai qu'un sexe possède une certaine propriété pour l'autre, ce qui le rend attractif. On peut comparer cela à la propriété qu'a l'aimant d'attirer le fer, ou à celle de l'ombre qui (après avoir été froité) attire d'autres corps. Dans l'amour au sein du même sexe, cette propriété se perd, et on constate un phénomène contre nature.* »

Mais quand Rifa al-ah awi vient à parler du racisme des Français, on voit à quel point ses positions sont encore contradictoires. Dans un domaine où il ne réfléchit pas explicitement à la question de l'« *homosexualité* », c'est-à-dire quand il veut critiquer la suffisance raciste des Français, il cite tout à fait normalement une poésie d'amour avec un jeune garçon noir :

« *(Les Parisiens) ne pensent pas que les Noirs puissent avoir quoi que ce soit de beau. Chez eux, la peau noire est synonyme de laidur. (...) d'après eux, ce qu'un poète a dit au sujet d'un garçon noir manque tout à fait de tact :*

grand nombre de lectures différentes. On peut donc dire que le Coran, avec tout son appareil de variantes, est un texte sacré. Afin que cette complexité ne dépasse pas un certain seuil pratique, on s'est mis d'accord, pour le culte et pour des questions juridiques, pour ne faire appel qu'à sept à dix de ces lectures différentes. Elles sont toutes, les unes comme les autres, considérées comme aussi bonnes et valables. Aujourd'hui, cette pluralité de lectures rencontre de l'opposition, autant chez les musulmans modérés que chez les fondamentalistes. Ce sont autant les musulmans réformateurs, tels que le Pakistanais Shehzad Saleem, que des fondamentalistes, tels que al-Maududi, qui nient l'existence même de différentes lectures du Coran. Sur Internet, des missionnaires protestants et des défenseurs de l'islam se jettent à la tête les différentes lectures et variantes du Coran et de la Bible pour décrier les textes sacrés de la religion des autres. De toute évidence, les variantes ne rentrent pas dans le schéma de religions modernes devenues idéologiquement consistantes. Il en va de même quand il s'agit de l'interprétation du texte du Coran. Les savants classiques étaient fiers de rassembler le plus grand nombre possible d'interprétations d'un passage précis et chacune en soi pouvait être considérée comme juste, ou même plusieurs simultanément.

Pour le savant classique Ibn al-Jazari (mort en 1429), la possibilité de différentes interprétations du Coran était une particularité essentielle voulue par Dieu : « *Les savants ont toujours cherché et n'arrêteront jamais de trouver des indications (juridiques) et des arguments dans le Coran que personne jusque-là n'avait encore trouvés sans pour autant l'épuiser pour les générations à venir. Le Coran est comme une immense mer, dont on ne touche jamais le fond et où on n'est jamais arrêté par les rives. C'est pour cela qu'après la venue du prophète, cette communauté n'a plus besoin d'autres prophètes comme c'était le cas pour les peuples précédents.* »

Auparavant, les peuples avaient toujours besoin d'une mise à jour du message divin parce que les conditions avaient changé. Selon Ibn al-Jazari, il n'y a plus besoin d'une telle mise à jour parce que chaque génération peut trouver dans le Coran ce dont elle a besoin et ce que les générations précédentes ne pouvaient pas encore y

de mille ans dans le monde islamique, la prudence ne peut pas faire partie de l'essence de l'islam, même si aujourd'hui, autant en Occident que dans le monde islamique, nombreux sont ceux qui tentent de nous le faire croire. C'est encore une fois le reflet de sa propre image que l'Occident entrevoit dans l'islam, sans vouloir ou sans pouvoir le reconnaître.

## Ambiguïté et variantes

Là où cela se complique encore plus, c'est quand il ne s'agit plus uniquement de quelques valeurs, ou de quelques idées, mais d'un ensemble de grilles de lecture et d'analyses qui sont empruntées à l'Occident. Cela change le rapport à sa propre tradition. De tels changements de structures à l'intérieur des schémas cognitifs sont par nature difficiles à reconnaître, et il faut donc avoir recours au principe philologique selon lequel les textes que les gens d'une culture ont laissés doivent être pris au sérieux et qu'il ne faut pas essayer de les analyser à partir d'un a priori eurocentriste. On trouve alors un point commun structural derrière les phénomènes décrits. Ce qui caractérise le mieux la différence entre l'islam moderne et l'islam pré-moderne, c'est d'avoir abandonné progressivement l'ancienne « *tolérance vis-à-vis de l'ambiguïté* » qui avait marqué l'islam d'une manière très particulière pendant longtemps.

À l'époque, dans le monde musulman, on appréciait l'ambiguïté, en tentant de garder son application dans certaines limites sans pour autant vouloir l'éliminer. Au contraire, la modernité occidentale tente de l'éliminer le plus possible. La forme classique de « *contrôle de l'ambiguïté* » dans le monde islamique a été remplacée, au cours de la modernité, par une tentative radicale « *d'élimination de l'ambiguïté* ». Ce n'est que dans les domaines de l'art et la littérature qu'elle peut continuer de s'amuser sans faire beaucoup de dégâts.

Voici quelques exemples concernant le Coran : l'école classique, où cohabitent différentes manières de lire ce texte, part de l'idée qu'il a été révélé par Dieu en un

*'Ton visage est comme si c'étaient mes doigts qui l'avaient écrit*

*Comme un mot qui dicte mes espoirs.*

*La beauté de la pleine lune est son sens,*

*Et c'est la nuit qui l'a saupoudrée de ses pigments.' »*

Au fond, on touche un problème qui s'est posé aux élites arabes jusqu'à nos jours. La poésie arabe est complètement pénétrée par des histoires d'amour au sein du même sexe, et ceux qui veulent faire appel à une renaissance nationaliste sur la base de leur héritage littéraire sont confrontés à un dilemme. D'un côté, ils doivent critiquer leur propre histoire et de l'autre, c'est précisément cette critique qu'ils veulent adresser à l'Occident, c'est-à-dire d'être décadent, dépravé et homosexuel.

Les analyses relatives de Carl Brockelmanns<sup>4</sup> ont été largement reprises par les philologues arabes et on peut lire dès 1925 dans les manuels d'éducation supérieure égyptiens que la poésie concernant l'amour entre jeunes hommes est un « *crime contre la littérature et une honte pour l'histoire de la poésie arabe* ».

## Poésie et religion

Le rapport entre l'islam traditionnel et le contenu de cette poésie peut être explicite de manière symptomatique avec un exemple de la littérature datant du 11<sup>ème</sup> siècle. C'est l'histoire d'amour entre Al-Mu'tamid, 17 ans, futur émir de Séville et le poète Ibn Ammâr, son aîné de neuf ans. L'histoire a commencé quand Al-Mu'tamid, après une journée festive passée à boire du vin et réciter de la poésie, dit à son ami : « *Ce soir, tu dormiras sur le même oreiller que moi.* » Plus tard, Ibn Ammâr écrira au père d'Al-Mu'tamid : « *Pendant la nuit de l'union, je sentais dans ses caresses le parfum du crépuscule. Mes larmes coulaient sur les jolis jardins de ses joues, pour arroser*

<sup>4</sup> Linguiste allemand (1868 - 1956), professeur d'université à Berlin et spécialiste des langues du Moyen-Orient.

ses myrtes et ses lys. »

Ce poème est plein d'amertume et de lamentation, car Ibn Ammâr vivait à ce moment déjà en exil à Saragosse. Après le mariage de son fils, le père d'Al-Mu'tamid avait jugé nécessaire de mettre fin à l'amitié des deux hommes en expulsant hors de Séville Ibn Ammâr. Mais dix ans plus tard, quand Al-Mu'tamid devient lui-même émir, il fait immédiatement revenir son ami à la cour, et lui confie des postes importants. Douze ans après, l'amitié va se briser sur des questions de rivalité politique, et Ibn Ammâr écrira au sujet de son ancien amant (qui va plus tard le tuer dans une crise de colère) :

« *Te rappelles-tu notre jeunesse, Quand tu ressemblais au croissant de lune dans le ciel ? J'avais l'habitude d'embrasser ton corps frais, Et je tétais l'eau pure de tes lèvres, Me satisfaisant de t'aimer juste avant haram, Et tu jurais que ce que nous faisons était halal !* »

*Haram* et *halal* sont les mots pour désigner les actes interdits ou acceptés par l'islam. A travers cette histoire, on voit très bien le rôle de la religion. Dire que l'islam interdit l'« *homosexualité* » est absurde car les interdits de la charia ne visent que des actes spécifiques comme par exemple la sodomie entre hommes. On ne peut donc pas affirmer que l'islam classique condamnait l'amour entre personnes du même sexe.

Un exemple très éloquent est fourni par l'argumentation de l'un des intellectuels les plus reconnus du monde musulman d'Andalousie. Dans son livre consacré à l'amour, *Le collier de la colombe*, on trouve des narrations et des poèmes consacrés à la liaison entre hommes et femmes mais également à l'amour passionnel entre deux hommes. A un niveau abstrait, Ibn Hazn (mort en 1064), ainsi que tous les auteurs arabes d'avant la modernité, met toujours au masculin l'amant et l'amoureux. C'est comme si les relations homosexuelles représentaient le modèle de base usuel qu'on a en tête quand on ne pense pas à un couple d'amoureux spécifique. Dans la préface de son œuvre, il explique pourquoi la religion n'interdit aucune forme d'amour en tant que telle : « *La piété ne condamne pas l'amour, et la loi ne l'interdit pas, les cœurs sont dans les mains de Dieu le Tout-puissant, au dessus de*

ambivalent avec leur propre tradition littéraire qui est à leurs yeux entachée par une décadence morale et donc finalement responsable du déclin de l'islam. Ce qu'un Occidental considère aujourd'hui comme un signe de progrès et de modernité, c'est-à-dire une approche décripée de l'érotisme homme-homme, était pendant plus de mille ans vu comme une caractéristique du monde islamique.

Au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, les musulmans ont commencé à intégrer des valeurs occidentales entraînant une condamnation draconienne des pratiques et des sentiments homosexuels. Ils ont commencé à croire que c'était en raison des mœurs apparemment trop « légères » de leurs ancêtres que le monde islamique ne parvenait pas à suivre le développement de la modernité occidentale. Aujourd'hui, le monde occidental réclame avec raison la reconnaissance des droits des homosexuels dans les pays islamiques, mais il se trompe quand il considère l'homophobie dans ces pays comme quelque chose de typiquement local. (...) D'ailleurs, dans la majorité des pays arabes, les pratiques homosexuelles ne sont toujours pas poursuivies. Là où des peines sont prévues, elles ne découlent en général pas de la charia mais du droit britannique. Évidemment, elles ont aujourd'hui disparu de ce droit et, dans les pays islamiques, il y a bien longtemps qu'on a oublié leur origine. Là-bas et en Occident, on considère cette attitude comme typiquement islamique, c'est un cas frappant d'asynchronicité. Il en va de même aujourd'hui pour la prudence si frappante dans de nombreux pays islamiques. Cette prudence ne concerne pas seulement les publications occidentales, elle s'étend tout autant aux textes classiques – de la poésie d'Abû Nuwâs du 8<sup>ème</sup> siècle au recueil des *Mille et une Nuits*. L'œuvre poétique de « l'architecte » al-Mi'mar est sur le point d'être publiée en Allemagne. Les écrits de ce poète populaire sont insolents, frivoles et explicites au niveau sexuel. La moquerie s'étend également aux questions religieuses. Au 14<sup>ème</sup> siècle, al-Mi'mar était vénéré non seulement par ses contemporains mais également par les érudits religieux. Aujourd'hui son recueil de poèmes aurait peu de chance d'être publié dans un pays arabe.

Si des textes érotiques de toutes tendances ont été appréciés et respectés pendant plus

théorie de l'islam. Ce sont plutôt deux auteurs européens qui ont forgé sa manière de voir le monde. Le premier était Leopold Weiss, auteur du best-seller L'islam à la croisée des chemins, l'autre était un auteur catholique fondamentaliste, Alexis Carrel (1873-1944), prix Nobel de médecine en 1912 pour ses travaux de chirurgie vasculaire. Dans ses écrits, il mêle catholicisme fondamentaliste et biologie<sup>9</sup> en une idéologie qui veut recréer un monde selon « *les lois de la vie* ». Aujourd'hui, en Occident, l'ouvrage principal de Carrel *L'homme, cet inconnu* (1935) est heureusement largement oublié. Mais là où ses idées continuent d'inspirer l'islamisme, on les prend toujours pour authentiquement locales.

## Islam et sexualité

La manière dont le monde islamique traite de l'homosexualité fournit un autre exemple<sup>10</sup>, particulièrement dramatique. Comme on le sait, le droit islamique classique interdit les rapports sexuels entre hommes. Mais, de toute évidence, pendant plus de mille ans les peines prévues n'ont pas été appliquées une seule fois et du 9ème au 19ème siècles, les poètes arabes et même les juristes religieux ont écrit des centaines de milliers de poèmes d'amour érotique décrivant des relations hommes-hommes. Cette poésie constitue une partie importante de la diversité de la littérature arabe, perse et ottomane. Mais soudainement, dans les décennies post-1830, la poésie homo-érotique disparaît complètement.

Ce n'est pas dans l'islam qu'il faut en chercher la raison mais dans l'adoption des valeurs morales de l'Occident victorien. Aujourd'hui, les valeurs sexuelles victorienne sont encore profondément enracinées dans une grande partie du monde islamique. C'est pour cette raison que nombre de musulmans ont un rapport avec l'homme et l'animal, il écrit que « *la sélection naturelle n'a pas joué son rôle depuis longtemps* » et que « *beaucoup d'individus inférieurs ont été conservés grâce aux efforts de l'hygiène et de la médecine* ». Il plaide pour un eugénisme incluant l'euthanasie de toute une série d'indésirables et le reconditionnement au fouet des délinquants.

10 Voir texte précédent *Islam homophobe, Occident tolérant ?*

nous. »  
Plus loin, il explicite : « *Il suffit que le musulman s'abstienne de ce que Dieu le Tout-puissant a en principe interdit. Il peut néanmoins faire ce que sa volonté lui dicte mais le jour du Jugement dernier, il en sera responsable. Mais le plaisir devant la beauté et la domination de l'amour est tout à fait naturel, et n'a besoin d'être ni commandé ni interdit.* »

Il n'est donc pas étonnant que des juristes religieux aient participé sans problème au genre littéraire qu'on appelle la poésie d'amour entre hommes (*Ghazal al-Mudhakkar*). Comme par exemple l'imam al-Schafii, fondateur du shafitisme, la plus importante école de droit musulmane. Il écrit : « *Tenez cet animal pour responsable de la perte de ma vie, il m'a tué avec les fleches de son regard et de son désir. Mais ne le tuez pas, car je suis son esclave. Et d'après mon école, un homme libre ne meurt pas à cause d'un esclave.* »

On voit ici la différence entre l'islam dans sa version traditionaliste, qui a évidemment une approche restrictive à l'égard de toute forme de sexualité, au sein du même sexe ou non, et le système d'homophobie moderne, né dans un contexte européen. Le système occidental ne se voit pas obligé d'interdire certains actes, son pouvoir se déploie en classifiant les gens en sujets normaux et anormaux selon la différence de leurs désirs. Même dans les périodes les plus répressives, il ne serait jamais venu à l'idée des juristes musulmans de définir des gens comme malades ou anormaux uniquement parce qu'ils désiraient quelqu'un du même sexe. Bien au contraire, le juriste ultraconservateur Ibn al-Dschauzi par exemple se fâchait quand quelqu'un voulait nier qu'il était attiré par des jeunes hommes. « *Celui qui prétend ne pas ressentir le désir monter en lui quand il voit un joli garçon est un menteur. S'il fallait le croire, c'est que ce serait un animal et non pas un être humain.* »

## La charia

Quelle est alors la peine que prévoit la charia pour la pénétration anale (en arabe *liwat*) ? La question est très complexe et je ne peux ici que donner quelques indications. L'histoire musulmane connaît sept différentes écoles de droit qui varient toutes à ce sujet. La plus importante de ces écoles est celle des Hanafites, d'un côté parce qu'elle est encore suivie aujourd'hui par presque la moitié des sunnites et de l'autre parce qu'elle était l'école de droit officielle de l'empire ottoman. Contrairement à la plupart des autres écoles, les Hanafites ne considéraient pas la *liwat* entre hommes comme un acte d'adultère. La peine relève donc de l'appréciation. Dans l'empire ottoman, cela pouvait aller d'une amende jusqu'à 39 coups de fouet. Dans des cas exceptionnels, pour maintenir l'ordre public ou alors en cas de récidive, l'État pouvait prononcer des peines de *siyasa*. C'est ce qui s'est passé en 1713 à Çankiri, une ville du nord de l'Anatolie, où un groupe de cinq hommes était accusé d'avoir battu et violé un autre garçon. Après leurs aveux, tous les cinq avaient été condamnés à mort.

Mais de manière générale, il était très rare que des relations sexuelles illicites fussent punies. Bien que l'adultère fût passible de lapidation, il n'y a qu'un seul cas connu pendant l'empire ottoman, où des rapports sexuels extraconjugaux furent punis par lapidation. C'était en 1680, quand la condamnée fut exécutée dans l'hippodrome d'Istanbul en présence du sultan Mehmed IV. L'événement était tellement remarquable qu'il fut consigné dans les chroniques officielles.

C'est la particularité de la procédure pénale de la charia qui explique pourquoi aussi peu de peines ont été prononcées. Pour les crimes de type *Hadd*<sup>5</sup>, la charia n'accepte pas les preuves par indices. Toutes les écoles de droit prévoient normalement qu'une

<sup>5</sup> Les *Hadd* (singulier : *Hadd*) comprennent les incriminations et les peines définies par le Coran qui ne peuvent être remises en cause par les juges. Le droit musulman considère cette catégorie de crime comme des crimes contre la « Loi de Dieu ». Les peines prévues pour les crimes de type *Hadd* sont fixes car elles ont été fixées par Dieu et se trouvent explicitement dans le Coran.

la classe moyenne supérieure autochtone qui s'empare des idéaux occidentaux, car en devenant « occidentale », elle espère gagner en prestige et accroître son pouvoir. Être bien vu en Occident veut dire profiter des stratégies occidentales de pouvoirs et d'influences. C'est ainsi qu'on prend de l'avance sur les élites traditionnelles. Une fois cette stratégie couronnée de succès, et l'ascension sociale réussie, la classe moyenne inférieure commence également à intégrer les valeurs occidentales, pas en tant que telles, mais comme celles de leurs propres élites. Il faut donc un certain temps pour que ces valeurs occidentales, au début intégrées par une petite élite, soient acceptées par une grande partie de la population et considérées comme les siennes. Mais en Occident, durant le 19ème et le 20ème siècle, les valeurs avaient une durée de vie très limitée, ce qui produit périodiquement des situations paradoxales : des valeurs occidentales sont intégrées par une grande partie de la population d'un pays non occidental, mais ce processus d'intégration s'accomplit à un moment où ces mêmes valeurs n'ont plus cours dans leur zone d'origine et ont été remplacées par d'autres. C'est donc aussi bien au début qu'à la fin de ce processus qu'il y a un décalage. Mais dans les deux cas, le commentateur occidental va considérer la constellation de valeurs en vigueur au Moyen-Orient comme typiquement islamique. L'enseignement qu'on peut tirer de l'affaire Ayman Nur est donc le suivant : tout n'est pas religieux dans le monde islamique et toutes les valeurs du monde islamique ne relèvent pas de l'islam. Nombre des valeurs et des principes moraux ayant cours au Moyen-Orient sont plutôt le reflet des valeurs occidentales. Il se peut que ces valeurs aient perdu de leur validité en Occident, mais ce n'est pas pour autant, et c'est ce qu'on voit dans le cas d'Ayman Nur, qu'elles sont devenues des valeurs islamiques. (...) Parfois l'Occident est plus islamique que l'islam lui-même. On peut énumérer indéfiniment des exemples de ce genre. J'en citerai juste quelques-uns : des intellectuels islamiques, et en particulier des théoriciens islamistes, reprennent des idées d'auteurs occidentaux. Par la suite, les observateurs occidentaux analysent ces idées comme étant typiquement islamiques. Sayyid Qutb, le « père » de l'islamisme arabe en fournit un bon exemple. Il ne comprenait pas grand-chose à la

peuvent faire scandale, mais pas ceux d'un politicien laïc. En Égypte, les problèmes conjugaux peuvent devenir problématiques pour un politicien laïc mais pas pour un islamiste. Cela n'est pas vraiment une contradiction.

Les valeurs qui font que la « question Nur » se transforme en scandale sont exactement les mêmes que celles qui ont transformé les escapades extra-conjugales de Sehofer en scandale. Ce sont les valeurs bourgeoises et conservatrices de la « vieille » Europe. Dans la deuxième moitié du 19ème siècle, ces valeurs ont été adoptées par l'élite pro-occidentale au Moyen-Orient. Au cours du 20ème, ces valeurs se sont diffusées jusque dans les classes moyennes. En Europe, ces valeurs ont perdu de leur influence dans un processus qu'on aime rattacher à l'année symbolique de 1968. Ce développement n'a pas eu lieu au Moyen-Orient. Par contre, on a oublié, au Moyen-Orient, que nombre de ces valeurs vénérées ont été importées de l'Occident, de même qu'en Occident on oublie que nombre de ces valeurs considérées comme archaïques au Moyen-Orient ont été en vigueur en Europe jusqu'en 1968. Mais le monde arabe, aux yeux des Occidentaux d'aujourd'hui, ne peut être autre chose qu'islamique. C'est pour cela qu'on considère ces valeurs, qui en vérité ne sont rien d'autre qu'un reflet des valeurs occidentales, comme islamiques. Ayman Nur, le leader du Parti de l'avenir, démocratique et pro-occidental, doit aussi sa popularité au fait que lui et sa femme formaient un couple bourgeois de rêve. Ils représentaient le désir d'une citoyenneté occidentale qui anime encore aujourd'hui une partie de la classe moyenne égyptienne. Dans cette optique, il n'est pas surprenant qu'Ayman Nur ait tenté, par tous les moyens, de garder secrets ses déboires conjugaux. C'est le fait de vouloir imiter l'Occident qui rend scandaleux ce qui dans d'autres cercles n'aurait pas posé de problèmes.

## **Reflet des valeurs occidentales**

L'asynchronicité qu'on voit ici à l'œuvre est symptomatique de l'ensemble du processus d'appropriation des valeurs occidentales. En règle générale, au début c'est

condamnation ne peut être prononcée que s'il y a quatre témoins masculins, sans antécédents judiciaires, qui ont vu l'acte litigieux de leurs propres yeux.

L'autre possibilité est que le coupable avoue ses actes : pour cela il faut qu'il avoue quatre fois chez un juge. Mais dans le cas de *liwat* et de l'adultère, accusations et aveux sont socialement mal vus. Il faut ajouter à cela que si jamais il n'y a pas quatre témoins ou qu'ils se contredisent sur des détails importants, les témoins risquent jusqu'à 80 coups de fouet pour diffamation.

Les juristes n'étaient pas traumatisés par le fait que la procédure pénale rendait presque impossible une condamnation pour *liwat* ou pour adultère. Bien au contraire, ils ont souvent soulevé ce fait avec approbation comme Ali al-Qari al-Harawi (mort en 1605), un savant de Médine : « *C'est parce que Dieu le tout puissant aime que les péchés de ses sujet restent voilés, que l'exigence de réunir quatre témoins pour pouvoir condamner quelqu'un pour adultère a été instaurée. Il est très rare que quatre témoins voient ce péché et cela va donc dans ce sens.* »

## **Les persécutions en Iran**

Vers la fin du 19ème siècle, presque tous les pays musulmans, à l'exception de l'Arabie Saoudite, ont aboli la charia en la jugeant mal appropriée pour les poursuites pénales. Elle a été remplacée par le droit anglais ou français. Mais ces deux systèmes de droit présentent une grande différence. Depuis Napoléon, le droit français (mis en place en Egypte et en Turquie) avait complètement dépenalisé les rapports sexuels consentants, alors que le droit anglais (repris par exemple au Pakistan) prévoyait des peines d'emprisonnement allant jusqu'à dix ans pour des rapports sexuels entre hommes.

L'échec du nationalisme panarabe et la montée de l'islamisme ont entraîné, dans les années 1970, la réintroduction de la charia dans toute une série de pays : d'abord en Libye, ensuite au Pakistan, en Iran, au Soudan, en Afghanistan et finalement en 2000 au nord du Nigeria. C'est précisément en Iran, pays sécularisé de force par le Shah,

que ce fondamentalisme a pris le plus d'ampleur. Très vite, Khomeiny a identifié « l'homosexualité » avec l'Occident tant haï.

La Fondation Borouman<sup>6</sup>, qui tient à jour une base de données à ce sujet, affirme que les tribunaux révolutionnaires ont fusillé en cinq ans, entre mars 1979 et janvier 1984, pas moins de 98 hommes accusés « d'homosexualité ». Par la suite, entre 1984 et 2004, en application de la charia régulière, au minimum huit hommes ont été exécutés pour des actes de *liwat* (en persan : *lawat*). Depuis l'arrivée à la présidence de Mahmoud Ahmadinejad, islamiste radical, le nombre de rapports sur de telles exécutions augmente de nouveau. Mais avec la politique de désinformation du gouvernement iranien, il est souvent difficile de connaître les causes exactes d'une exécution. Souvent, des accusations telles que *liwat*, adultère, trafic de stupéfiants, banditisme ou espionnage sont ajoutées, pêle-mêle. En tout cas, aujourd'hui, les juges iraniens peuvent contourner l'obstacle que représente la procédure pénale de la charia en faisant faire des recherches criminalistiques sur les suspects. Ils peuvent prononcer des peines capitales s'ils trouvent des traces de sperme dans l'anus. La spécificité de l'interprétation shiite de la charia, qui accepte le savoir du juge comme preuve, permet même de maintenir une espèce de vitrine d'État de droit. Amir, un réfugié iranien de 22 ans, cite un juge dans un tribunal de la charia : « Si le médecin peut garantir que ton anus a été pénétré d'une manière ou d'une autre, tu seras condamné à mort. »

Il est important de signaler ici que, dans son délire de persécution, le régime des mollahs utilise déjà le concept moderne d'« homosexualité ». Le néologisme persan *hamdschens bazi*, qui veut dire « *comportement avec quelqu'un du même sexe* », en est un bon exemple. La différence avec le concept de *liwat* est très claire : il ne parle plus d'un acte sexuel spécifique, mais peut englober tout ce qui touche à l'intimité entre deux hommes ou deux femmes, embrasser, étreindre, ou même juste n'importe quelle attitude romantique. Une construction conceptuelle telle que *hamdschens bazi* sert à politiser « l'homosexualité » dans un sens large et à l'exclure de la société.

<sup>6</sup> [www.abfiran.org](http://www.abfiran.org) (en anglais).

de la Malaisie sont tous divorcés. Ce ne sont donc certainement pas « les valeurs morales sévères de l'islam » qui ont transformé les problèmes conjugaux d'Ayman Nur en scandale. A l'inverse, là où les valeurs occidentales sont en vigueur, les difficultés conjugales posent souvent problème. En Allemagne, en 1967, le populaire animateur de télévision Lou van Burg a dû abandonner son émission parce que la chaîne ZDF estimait ne pas pouvoir le maintenir à son poste à cause d'une histoire privée. Aujourd'hui, c'est le même journal qui rend responsable les valeurs islamiques dans « l'affaire Nur » et qui constate que la CSU (parti chrétien démocrate de droite en Allemagne) n'a pas encore dépassé « l'affaire Seehofer »<sup>8</sup>. Le journal titrait « *Les rumeurs dans l'affaire Seehofer inquiètent la CSU, il s'agit d'un séisme pour le parti* ».

Apparemment en Allemagne, avec une vie conjugale « pas très nette », on peut être chancelier pour le SPD (parti social démocrate) mais on ne peut pas être président d'un Land pour la CSU. C'est là que réside la clef de « l'affaire » Ayman Nur. La question n'est pas tant de savoir où (dans quel pays ou dans quelle « culture ») un mariage de politicien se défait, mais de voir de quel politicien il s'agit et à quelles valeurs ce politicien se réfère. Regardons encore une fois cette histoire. Une grande partie de la classe moyenne égyptienne soutient les Frères musulmans qui promettent moins de corruption et plus d'égalité sociale. Pour labourer sur leurs terres, l'establishment soutient de plus en plus les cercles religieux, au point que le parti au pouvoir prend aujourd'hui des airs très islamistes. Pour s'opposer à ces deux courants, Ayman Nur avait fondé le Parti de l'avenir comme « troisième voie ». Ayman Nur représente alors la tendance la plus laïque dans la vie politique égyptienne. Au premier abord, il semble absurde que ce soit justement lui qui trébuche sur une question de mœurs conjugales et non pas un politicien religieux. Mais si Ayman Nur avait été un islamiste, le divorce ne lui aurait posé aucun problème. Résumons : en Allemagne, les déboires conjugaux d'un politicien chrétien

<sup>8</sup> Pendant qu'il était en fonction comme 1er ministre de Bavière pour la CSU, parti catholique traditionnel, il a eu un enfant illégitime issu d'une relation qui durait depuis plusieurs années.

société dominée par des valeurs islamiques. Mais en vérité cette histoire nous montre bien autre chose : comment l'Occident se trouve confronté à son propre reflet sans le reconnaître.

L'histoire est la suivante : le politicien en question, Ayman Nur, est le fondateur du Parti de l'Avenir et il est considéré comme « *l'espoir démocratique* ». Comme cela déplaçait au pouvoir, il a été condamné en 2005 à cinq ans de prison pour falsification de documents. Pendant qu'il purgeait sa peine, sa femme Gamila s'est beaucoup engagée pour obtenir sa libération et est ainsi devenue une figure importante de la vie politique. Mais après sa libération, leur bonheur conjugal prit rapidement fin. Quand un quotidien égyptien voulut relater l'affaire, Ayman Nur, mécontent, essaya d'acheter tous les exemplaires de l'édition concernée. Évidemment, le journal égyptien se fit un plaisir de relater toute l'histoire. Le journal allemand présenta l'affaire comme un « *mélodrame oriental* ».

Mais qu'y a-t-il d'oriental dans cette anecdote ? Bien évidemment – comment pourrait-il en être autrement – c'est la faute de l'islam. « *Les valeurs morales, marquées par l'islam, sont sévères. D'éventuels manquements sont gardés secrets. Pour un politicien égyptien, un divorce représente une tare. En Égypte, quelqu'un comme Gerhard Schröder, avec ses trois mariages ratés, ne pourrait pas faire carrière.* »

C'est ainsi qu'on nous apprend que ce sont les valeurs islamiques qui transforment une simple histoire de divorce en scandale. Chez nous, où ces valeurs ne comptent pas, personne ne se serait énervé. Mais là, on commence à s'interroger. L'Égypte, depuis les conquêtes islamiques du 7ème siècle jusqu'au 20ème, n'a probablement jamais été gouvernée par un souverain monogame. Le mariage n'est pas un sacrement dans l'islam et n'a jamais été perçu comme quelque chose qui devait durer toute la vie. Parler de « *mariage raté* » n'a donc pas de sens.

Il y a de nombreux exemples de divorces chez des politiciens musulmans : Saddam Hussein s'est marié trois fois, le Roi Hussein de Jordanie quatre fois (dont deux divorces). Le chef d'État tunisien, le Sultan d'Oman, Kadhafi et le Premier ministre

Car le problème du régime est bien là. Ali Mahdjoubi, un exilé iranien de gauche, constate que les relations amoureuses au sein du même sexe sont aujourd'hui encore tout à fait courantes dans le quotidien iranien :

« *Dans le langage populaire iranien, il n'y a rien d'extraordinaire à ce que deux hommes affirment qu'ils s'aiment ou qu'ils sont amoureux. Cela ne suscite ni soupçon ni méfiance, c'est plutôt accepté avec compréhension. Il serait drôle d'essayer de répertorier, autant dans le langage quotidien que dans le langage intellectuel, toutes les expressions qui parlent des relations entre hommes ainsi que des différents degrés de ces relations amoureuses.* »

En 2005 deux jeunes, Ayaz Marhon et Mahmud Asgari, furent pendus à Maschhad. C'est le premier cas qui a eu une résonance médiatique internationale. Il est intéressant de voir quelle stratégie ils ont adoptée pour leur défense. Premièrement, ils ont affirmé qu'ils ne savaient pas que les faits qui leur étaient reprochés étaient passibles de la peine de mort. Vu qu'entre 1984 et 2004, il n'y a eu que très peu de condamnations à mort mises à exécution, leur affirmation peut éventuellement être crédible. Mais leur déclaration était probablement d'ordre stratégique, car selon la charia, connaître la punition est une condition pour que la peine puisse être appliquée. Deuxièmement, ils ont aussi affirmé que tous les jeunes hommes dans leur quartier avaient des relations sexuelles entre eux. Selon Mahdjoubi, cela est tout à fait possible : « *A ce que je sache, il n'y avait personne qui n'ait eu des expériences homosexuelles, autant dans mon quartier, où il y avait beaucoup d'enfants, qu'à l'école où j'ai passé douze ans dans des classes non mixtes. (...) Au fond, ce n'était pas un secret, ni à l'école ni dans le quartier, de savoir qui avait des relations sexuelles avec qui et à quel moment. On se racontait mutuellement ses expériences. (...) Si on voulait avoir une relation sexuelle avec un garçon qu'on ne connaissait pas ou qu'on n'osait pas aborder, il y avait toujours quelqu'un pour arranger une rencontre. Il y en avait qui faisaient cela avec beaucoup de délicatesse et qui protégeraient même les deux heureux élus de toute surprise inopinée pendant leur rendez-vous dans les ruines du château de la ville.* »

Si les mollahs veulent vraiment nettoyer la société de tout *hamschens bazi*, ils ont encore du pain sur la planche. Ce travail fera d'eux, contre leur gré, les acteurs d'une modernisation de rattrapage. Ce qui existe déjà chez nous, et dont l'histoire de la mise en place a été tout aussi brutale, doit encore être fabriqué en Iran : une société complètement normalisée au niveau hétérosexuel, une société dans laquelle « l'homosexualité » est construite comme un attribut particulier qui ne peut être vécu que dans les enclaves de la subculture des grandes villes.

## **Le mythe du progrès occidental**

Et c'est ainsi qu'on revient au début de ce texte, avec la question de savoir si on peut opposer l'Occident éclairé à l'islamisme moyenâgeux ? Certainement pas, car c'est au temps des Lumières, au 17ème et au 18ème siècles, que se sont mises en place dans le nord-ouest de l'Europe les structures de base d'un monde hétéronormé, toujours caractéristique de l'Occident d'aujourd'hui. Ces changements se sont accompagnés de persécutions massives comparables à celles de l'Iran d'aujourd'hui. Voici quelques chiffres pour illustrer ces propos : à Berlin, 6 personnes sur 10 ayant des relations amoureuses homme-homme ou femme-femme ont affirmé avoir déjà pensé à se suicider pour cause de solitude. 18% des personnes interrogées ont déjà fait une ou plusieurs tentatives de suicide. Cela représente quatre à cinq fois plus que la moyenne dans cette classe d'âge. Une étude américaine parmi des adolescentes homo- et bisexuelles atteste qu'elles sont victimes, à cause de leurs orientations sexuelles, d'agressions verbales pour 64% et physiques pour 38%. Un recensement réalisé par un institut de recherche sur la sexualité à Hambourg démontre qu'entre 1970 et 1990, le pourcentage d'adolescents masculins affirmant avoir eu des expériences sexuelles avec d'autres hommes est tombé de 18% à 2%. Ce sont des changements massifs qui prouvent qu'il n'est pas devenu plus facile de nos jours pour un.e adolescent.e de tomber amoureux de quelqu'un du même sexe.

Tout cela devrait mener à plus de remise en question. L'homophobie n'est pas un

*une culture de tolérance, mais scruter le passé ne nous mène pas à grand-chose. Comment faut-il comprendre les remarques dans le Coran sur ceux qui ont une croyance différente et sur ceux qui veulent renier leur foi ? La charia est-elle compatible avec notre droit ? Insister pour avoir enfin des réponses à ces questions relève de notre droit, je dirais même de notre devoir.* » Ici, la tolérance propre à l'islam est vue comme un hasard temporaire, voire comme un facteur qui diffère momentanément de la « nature » anhistorique de l'islam. On contemple ici l'idée culturaliste selon laquelle il existerait des normes religieuses immuables et sans ambiguïtés.

Dans cette manière de voir, les développements historiques et la pluralité des interprétations des normes, si caractéristiques de l'islam, n'ont pas leur place. Cela donne lieu à une bizarrerie : si des civilisations doivent être différentes, la véritable nature d'une d'entre elles ne peut pas se manifester là où elle coexiste avec d'autres. Appliquer cette pensée culturaliste à l'islam nous conduit au paradoxe suivant : si la pensée ou l'action islamiques correspondent aux valeurs occidentales momentanément en vigueur, il doit s'agir d'un hasard de l'Histoire ou alors éventuellement d'une adaptation dictée par la ruse. Par contre, chaque fois qu'une action ou une pensée islamiques s'opposent aux normes occidentales, c'est la véritable nature anhistorique de l'islam qui se révèle.

## **Divorce à l'égyptienne**

Il y a de nombreux exemples qui montrent à quel point cette vision nie l'interaction entre l'Occident et le monde islamique. Je la résume sous ce que j'appelle « la loi de l'asynchronicité ». Je peux illustrer mon propos par une histoire tragique, qu'on pourrait intituler « divorce à l'égyptienne ». C'est l'histoire du divorce d'un politicien égyptien appartenant à l'opposition démocratique, très longuement évoqué dans les colonnes du journal allemand *Süddeutsche Zeitung*. De toute évidence, il s'agissait de montrer à quel point une politique démocratique avait du mal à exister dans une

Elles sont en mutation permanente et donc en principe perméables, et échappent à toute démarcation.

## **Continuité ou rupture ?**

Ceci est encore plus juste pour l'islam moderne, au sujet duquel l'écart est important entre la perception du public et le regard scientifique. Il existe un quasi consensus entre les spécialistes de l'islam pour affirmer qu'il n'y a pas de continuité directe entre sa version actuelle et l'islam traditionnel, qu'il s'agit au contraire d'un produit du monde moderne globalisé. Cela ne vaut pas uniquement pour l'islam soi-disant modéré, mais aussi pour l'islam fondamentaliste ainsi que pour les idéologies islamistes.

Abdullahi Ahmed AnNa'im, intellectuel soudanais, constate au sujet de la revendication principale de l'islamisme, c'est-à-dire l'instauration d'un État islamique : « *N'est-il pas paradoxal que la mise en place d'un État soi-disant 'islamique' ainsi que la volonté d'introduire, au nom de l'autodétermination, la charia comme droit positif, ne représentent finalement que des traductions de l'État nation européen et du modèle européen du droit positif. Il ne s'agit ni d'une renaissance 'authentique' ni d'une continuité cohérente de la tradition historique de l'islam* ». Le discours culturaliste ignore cette dimension historique de l'islam moderne et tente d'expliquer ses spécificités à partir d'une nature anhistorique de l'islam, en particulier quand il s'agit des traits négatifs de l'islam contemporain. Ulrich Greiner, journaliste de renom, a publié dans le journal *Die Zeit* un cas d'école d'une telle argumentation culturaliste : « *Il se peut qu'autrefois l'islam ait représenté*

vestige prémoderne d'un monde dépassé depuis longtemps que les méchants musulmans seraient en train d'introduire aujourd'hui en Allemagne. Non, nous vivons au milieu de cette société homophobe, qui n'a même plus besoin d'inscrire sa violence hétéronormative dans le code pénal, et qui produit de manière hautement efficace une classification dont les mollats en Iran ne peuvent que rêver.

Georg Klauđa

*Né en 1974, diplômé de sociologie et d'histoire, responsable pour les questions d'homosexualité dans l'organisation estudiantine ASiA à l'université libre de Berlin, Georg Klauđa a participé aux débuts de la revue consacrée à l'émancipation sexuelle Gigi. Ses livres ne sont pas encore traduits en français.*

---

<sup>7</sup> Le droit positif est constitué de l'ensemble des règles juridiques en vigueur dans un État ou dans un ensemble d'États, à un moment donné, quelles que soient leurs sources. Pour les théoriciens du droit positif, les règles de droit ne sont pas issues de la nature ou de Dieu, mais des hommes eux-mêmes, ou de leurs activités.

## ÉLÈVES MODÈLES ET APPRENTIS SORCIERS

**Quelle est la part de l'Occident dans l'islam moderne ? Dans le débat actuel sur l'islam, on évoque souvent une identité qui serait incompatible avec les valeurs occidentales. Thomas Bauer, chercheur sur l'islam et le monde arabe à l'université d'Erlangen, montre ici que l'islam moderne, qu'il soit radical ou modéré, ne peut être considéré comme en continuité avec l'islam traditionnel, et qu'il doit plus aux valeurs imposées par la colonisation qu'à ses racines historiques.**

Nous, historiens des civilisations, et particulièrement ceux d'entre nous qui travaillent sur les civilisations non européennes, sommes des experts de l'Étranger. Super héros de la lutte contre toute perception eurocentriste des civilisations étrangères, nous sommes des détecteurs d'altérité, découvrant les manières de vivre et de penser d'autres civilisations, et ne nous lassons pas de critiquer les parallèles intempestifs établis entre des phénomènes, semblables en apparence, de ces civilisations et de la nôtre.

### **Culturalisme et essentialisme**

Il y a donc bien longtemps que nous refusons de voir dans l'étranger un simple reflet, même déformé, de notre propre réalité. Mais il semble désormais que la problématique se soit inversée. Aujourd'hui, le regard sur d'autres civilisations est

biaisé par ceux qui mettent la priorité sur leur altérité. Ce « culturalisme » a peut-être des racines plus anciennes, mais c'est au cours des dernières décennies qu'il est devenu prédominant dans l'appréhension des autres civilisations.

Aux yeux des culturalistes, il existe des civilisations clairement délimitées entre elles. Chacune de ces civilisations aurait une essence définie qui la structure profondément et n'évolue que très peu au cours de l'Histoire. Les gens seraient si profondément formatés par leur civilisation que même une migration de plusieurs générations ne permettrait pas d'intégration. Cette manière de voir considère toujours la religion et ses normes comme facteur prédominant dans la formation d'une civilisation. Et il n'y a pas que des gens bêtes et méchants pour partager cette vision culturaliste du monde. Dans ce registre, l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt, respectable par ailleurs, a rédigé un article intitulé « *Est-ce que les Turcs sont européens ? Non, ils ne correspondent pas* ». On voit quelles conséquences politiques une telle manière de voir entraîne. Elle imprègne notre débat sur l'immigration et l'intégration, et celui sur « l'islam » (le seul fait de présupposer qu'il existe un islam prouve qu'on a bien affaire à une vision culturaliste).

De l'autre côté de l'échiquier, on trouve aussi des raisonnements culturalistes. Il existe une islamophilie non critique qui pousse certains à défendre les pires punitions de la charia sous prétexte qu'il s'agit d'une autre culture et qu'il ne faut donc pas la juger selon nos valeurs ; de même quand un chef d'État d'Extrême-Orient se réclame de valeurs soi-disant « asiatiques » pour justifier des violations des droits humains. Le relativisme culturel ne représente souvent qu'une variante du culturalisme. Évidemment, les chercheurs en sciences sociales et culturelles ont réagi et développé des approches en rupture avec une vision culturaliste unilatérale. (...) Ces recherches démontrent qu'un concept essentialiste passe à côté de la réalité et que les civilisations ne possèdent pas de « nature » immuable. De la même manière que les langues, avant leur normalisation, n'étaient qu'un « continuum » de dialectes, les cultures ne sont qu'un « continuum » d'idées et de systèmes de sens symboliques.